

CONSULTER LA LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

La liste des pièces suivantes est à joindre obligatoirement au dossier via les fichiers personnels :

Candidat titulaire d'un diplôme invoqué à l'appui de la demande :

1. Pièce d'identité
2. Photocopie du titre ou diplôme équivalent invoqué à l'appui de la demande
3. Lettre de motivation
4. CV avec détail des activités exercées dans le cadre du milieu professionnel (lien avec la pratique de l'architecture, de l'urbanisme, ...)
5. Acquis personnels : préciser stages, compléments de formation, participation à des colloques ou des travaux de recherche universitaire, publications, expositions, book

Candidat en cours d'études dans un autre établissement :

1. Pièce d'identité
2. Baccalauréat ou titre équivalent
3. Relevé détaillé des notes
4. Lettre de motivation
5. CV avec détail des activités exercées dans le cadre du milieu professionnel (lien avec la pratique de l'architecture, de l'urbanisme, ...)
6. Acquis personnels : préciser stages, compléments de formation, participation à des colloques ou des travaux de recherche universitaire, publications, expositions, book

Candidat non bachelier ou ayant interrompu ses études :

1. Pièce d'identité
2. Lettre de motivation
3. Une attestation de cotisation à la sécurité sociale justifiant de 4 ans d'activité professionnelle
4. Les certificats d'employeurs pour la période concernée
5. CV avec détail des activités exercées dans le cadre du milieu professionnel (lien avec la pratique de l'architecture, de l'urbanisme, ...)
6. Acquis personnels : préciser stages, compléments de formation, participation à des colloques ou des travaux de recherche universitaire, publications, expositions, book